

RENNES MÉTROPOLE

La contribution économique territoriale 2014

Pour l'ensemble du territoire :

157 M€ de CET
45,2 % pour Rennes Métropole
36,1 % pour le Conseil Départemental
18,6 % pour la Région

Pour Rennes Métropole :

81,3 M€ de CET
45,9 M€ de CFE
35,5 M€ de CVAE
-2,4 % par rapport à 2013
43 % de la CET pour les entreprises implantées à Rennes, 14 % pour Cesson-Sévigné

La contribution économique territoriale perçue par Rennes Métropole en 2014 s'élève à 81,4 millions d'euros, dont 56 % au titre de la contribution foncière des entreprises (CFE) et 44 % au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

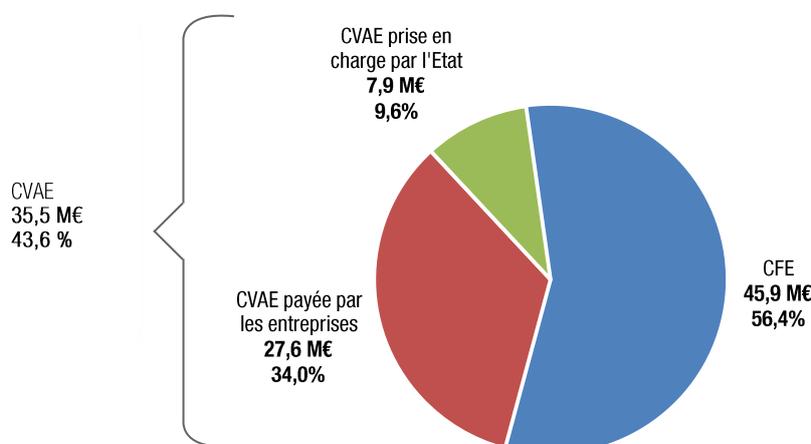
Après la forte croissance enregistrée en 2013, ce produit diminue de 2,4 % en 2014 (en euro courant et à périmètre constant¹) sous l'effet conjugué de la baisse de ses deux composantes. La CVAE, qui enregistre de fortes fluctuations depuis sa création, diminue localement de 2,9 % en 2014, évolution comparable à la baisse observée au niveau national, et qui s'explique en partie par la conjoncture économique morose de l'année de référence pour la taxation, 2012. Le

produit de CFE enregistré, quant à lui, une diminution de 2 % suite notamment à la modification du barème de cotisation minimum en 2014.

81 MILLIONS D'EUROS DE CET EN 2014

La contribution économique territoriale perçue par Rennes Métropole au titre de 2014 s'élève à 81,4 millions d'euros : 56,4 % au titre de la contribution foncière des entreprises (CFE, 45,9 millions d'euros) et 43,6 % au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, 35,5 millions d'euros). L'Etat prend en charge, à travers les dégrèvements, 22 % de la CVAE, soit près de 10 % de la CET. Baisse de 2,4 % de la CET après une hausse exceptionnelle en 2013.

DÉCOMPOSITION DE LA CET DE RENNES MÉTROPOLE EN 2014



Source : DGFip, traitements Audiar.

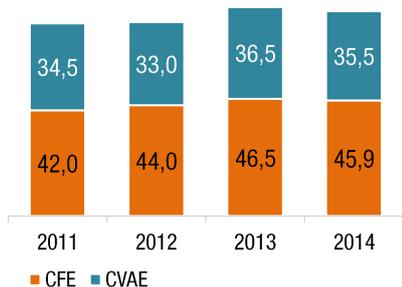
L'Etat prend à sa charge, au titre des dégrèvements de CVAE, 10% de la CET, soit 7,9 millions d'euros.

1 - Hors communes ayant intégré Rennes Métropole le 1/01/2014 : Langan, Miniac-Sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Bécherel et Romillé.

BAISSE DE 2,4 % DE LA CET APRÈS UNE HAUSSE EXCEPTIONNELLE EN 2013

Après la forte croissance enregistrée en 2013 (+ 7,1 %), la CET perçue par Rennes Métropole diminue de 2,4 % en euro courant et à périmètre constant². La baisse de la CET est liée à ses deux composantes, la CVAE et la CFE qui diminuent respectivement de - 2,9 % et de - 2,0 %.

ÉVOLUTION DE LA CET DE RENNES MÉTROPOLÉ DEPUIS 2011 (en million d'euros, courant)



Source : DGFiP, traitements Audiar.

En 2014, les deux composantes de la CET sont en baisse.

BAISSE DE 2,9 % DE LA CVAE EN LIEN AVEC LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE 2012

Depuis sa création, la CET est marquée par les fluctuations importantes de la CVAE. Ainsi, après un recul de 4,6 % en 2012, une hausse exceptionnelle de 10,1 % en 2013, la CVAE de Rennes Métropole enregistre une baisse de 2,9 %³, supérieure à la moyenne constatée au niveau national (- 2,5 %). Ces évolutions sont liées en partie à la montée en charge de ce nouvel impôt qui s'accompagne de nombreux correctifs et régularisations mais aussi aux modalités de collecte et à l'assise de cette taxe, la valeur ajoutée des entreprises.

En effet, l'Etat ne verse pas aux collectivités un produit de CVAE « millésimé », mais ce qu'il a collecté l'année précédente. Ainsi, le montant de CVAE 2014 correspond aux deux acomptes 2013 fondés sur la CVAE 2012, et au solde dû sur la cotisation 2012. Ainsi, le repli du

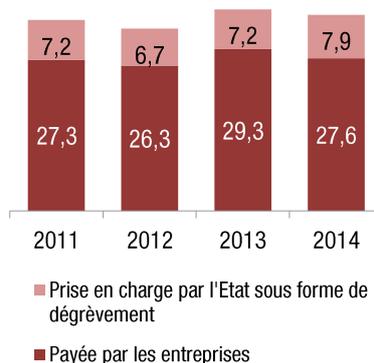
2 - Taux d'évolution hors communes ayant intégré Rennes Métropole le 1/01/2014 : Langan, Miniac-Sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Bécherel et Romillé. En les intégrant, la CET du groupement a diminué de 2 %.

3 - Taux d'évolution à périmètre constant c'est-à-dire hors communes ayant intégré Rennes Métropole le 1/01/2014 : Langan, Miniac-Sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Bécherel et Romillé. En les intégrant, la CVAE du groupement a diminué de 2,6 %.

produit CVAE 2014 s'explique, en partie, par le contexte économique et la stagnation en volume du PIB national en 2012 (+ 0,2 % contre + 2,1 % en 2011).

En 2014, la CVAE perçue par Rennes Métropole est composée à 78 % des contributions payées par les entreprises et de 22 % des dégrèvements pris en charge par l'Etat (contre 20 % en 2013).

ORIGINE DE LA CVAE PERÇUE PAR RENNES MÉTROPOLÉ (en millions d'euros, courant)



Source : DGFiP, traitements Audiar.

En 2014, 22,2 % de la CVAE est prise en charge par l'Etat.

DIMINUTION DE LA CFE EN 2014 EN LIEN AVEC LA MODIFICATION DU DISPOSITIF DE BASE MINIMUM

La CFE, assise sur la valeur locative de biens physiques passibles de la taxe foncière, enregistre jusqu'à présent une croissance régulière tant au niveau national que local : + 4,9 % en 2013 à périmètre constant⁴, + 4,8 % en 2012. En 2014, le produit de CFE de Rennes Métropole diminue de 2 % à périmètre constant⁵, quant au niveau national, cette taxe enregistre une croissance modérée de 0,6 %.

Ce ralentissement s'explique, en grande partie, par l'instauration en 2014 d'un nouveau barème de bases minimum, adossé à des tranches de chiffres d'affaires ou de recettes et dont les deux premières tranches ont été plafonnées, par Loi de Finances, à un niveau inférieur à celui préexistant en 2013 à Rennes Métropole (cf. encadré). Rennes Métropole a ainsi voté pour 2014 un nouveau barème de base minimum. L'impact de cette mesure pour

4 - + 5,9 % en intégrant Laillé.

5 - - 1,4 % en intégrant les 5 communes entrantes au 01/01/2014.

Rennes Métropole a été estimée par les services fiscaux la Direction Régionale des Finances Publiques à une perte de produit de 2,4 millions d'euros, soit une baisse de 5,2%. D'autre part, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives fixé par la Loi de Finances a été moindre en 2014 : + 0,9 % contre + 1,8 % pour 2012 et 2013. L'intégration des 5 nouvelles communes a entraîné une hausse de 0,6 % du produit de CFE en 2014.

A législation constante et à périmètre constant, la croissance physique de l'assiette fiscale de la CFE a progressé de 2,4 % en 2014 contre + 3,1 % en 2013 et + 2,8 % en 2012.

Par ailleurs, le taux de CFE voté par Rennes Métropole est stable, en 2014, à 28,28 %.

DÉCOMPOSITION DU TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT DE CFE (en % courant)



Source : DGFiP, traitements Audiar.

Extension périmètre : Laillé en 2013, Langan, Miniac-Sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Bécherel et Romillé en 2014.

En 2013, l'entrée de Laillé au sein de Rennes Métropole a entraîné une hausse de 0,9 % du produit de CFE.

Base minimum

Les redevables de la (CFE) sont assujettis à une cotisation minimum déterminée par l'application du taux de CFE de l'année d'imposition à une base minimum fixée par délibération. Depuis la suppression de la taxe professionnelle et la mise en place de la CFE, le régime des bases minimum a connu de nombreuses évolutions dans les Lois de Finances successives : base minimum unique en 2011, 2 tranches de base minimum en fonction du montant de chiffre d'affaires ou des recettes en 2012, 3 tranches en 2013, 6 tranches en 2014 avec plafonnement sur les 2 premières... Jusqu'en 2013, la base minimum sur Rennes Métropole était unique et fixée à 1 664 €. En 2014, Rennes Métropole a décidé de fixer 3 montants de base minimum en fonction du montant de chiffre d'affaires ou de recettes.

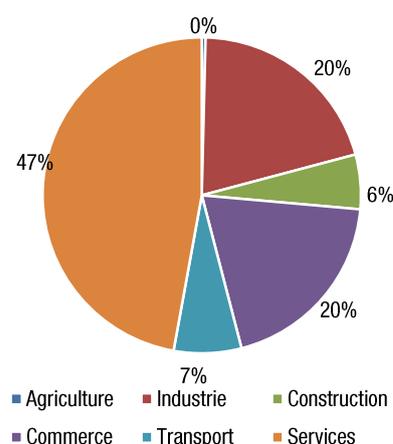
Barème cotisation minimum 2013

Montant du Chiffre d'affaires ou des recettes	Base minimum
Jusqu'à 100 000 €	1 664 €
Entre 100 001 € et 250 000 €	
À partir de 250 001 €	

Barème cotisation minimum 2014

Montant du Chiffre d'affaires ou des recettes	Base minimum
Jusqu'à 10 000 €	500 €
Entre 10 001 € et 32 600 €	1 000 €
Entre 32 601 € et 100 000 €	1 914 €
Entre 100 001 € et 250 000 €	
Entre 250 000 € et 500 000 €	
À partir de 500 001 €	

RÉPARTITION PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA CET 2014



Source : DGFip, traitements Audiar.

Le secteur des services contribue à hauteur de 47 % de la CET, l'industrie à 20 %.

SUR 5 ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS À LA CFE, 2 LE SONT ÉGALEMENT À LA CVAE

En 2014, 27 193 entreprises sont assujetties à la CET sur le territoire de Rennes Métropole. Parmi celles-ci, 44,6 % ont une cotisation inférieure à 500 €, voire nulle.

À l'inverse, les 96 principales entreprises contributrices ont une cotisation supérieure à 100 000 € et concentrent près de 38 % de la CET perçue par Rennes Métropole.

DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DIFFÉREMENT IMPACTÉS PAR LES COMPOSANTES DE LA CET

47 % de la CET perçue par Rennes Métropole est issue du secteur des services suivi par l'industrie et le commerce (de gros et de détail). Cependant, chacune des composantes de la CET a ses spécificités.

La CFE est due par les entreprises ou les personnes exerçant de manière habituelle une activité professionnelle non salariée, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition. En 2014, 28 285 établissements ont été assujettis à cette taxe.

En revanche, la CVAE ne concerne que les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 000 €, soit 11 383 établissements.

Parmi les établissements assujettis à la CVAE, 35,7 % ont bénéficié d'un dégrèvement total de cette cotisation (voire même un remboursement pour 267 d'entre eux), pris en charge par l'Etat. Au final, ce sont 7 313 établissements qui ont réellement payé la CVAE de Rennes Métropole.

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE COTISATION À LA CET EN 2014

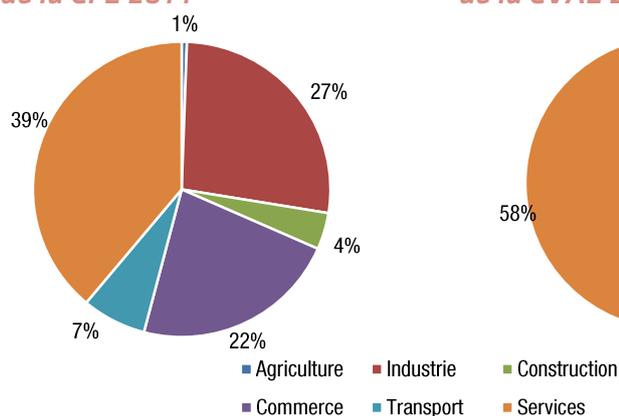
Tranche de cotisation à la CET payée par les entreprises en 2014	Entreprises redevables à la CET		CET perçue par Rennes Métropole	
	Nombre	Répartition	Montant	Répartition
500 000 € et plus	9	0,0 %	14 101 637	17 %
De 100 à 500 000 €	87	0,3 %	17 460 450	21 %
De 50 à 100 000 €	118	0,4 %	7 971 569	10 %
De 10 à 50 000 €	876	3,2 %	17 715 039	22 %
De 5 à 10 000 €	950	3,5 %	6 706 536	8 %
De 1 000 à 5 000 €	5 415	19,9 %	11 233 737	14 %
De 500 à 1 000 €	7 611	28,0 %	4 621 632	6 %
Moins de 500 €	9 021	33,2 %	1 730 983	2 %
CET nulle	3 047	11,2 %	0	0 %
CET négative - remboursement	59	0,2 %	-170 536	0 %
Total	27 193	100,0%	81 371 047	100 %

Source : DGFip, traitements Audiar.

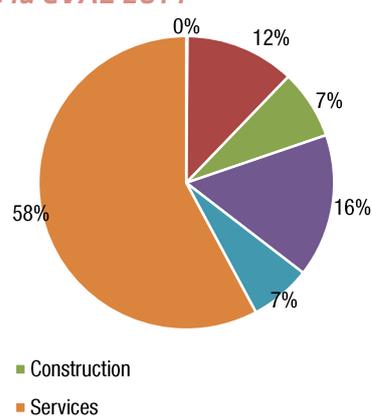
45 % des établissements de Rennes Métropole ont une contribution à la CET inférieure à 500 €.

RÉPARTITION PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

de la CFE 2014



de la CVAE 2014



Source : DGFip, traitements Audiar.

Le secteur du commerce contribue à 22 % de la CFE en 2014 contre 16 % seulement de la CVAE.

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2014 SUR LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE

Secteurs d'activité	CFE 2014		CVAE 2014		CET 2014		Évolution* NN-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Agriculture & autres	260 828	84%	48 351	16%	309 179	0,4%	-107 372	-25,8%
Industrie	12 389 006	74%	4 256 082	26%	16 645 088	20,5%	-271 015	-1,6%
Construction	1 842 007	41%	2 699 249	59%	4 541 256	5,6%	-135 657	-2,9%
Commerce	10 321 352	65%	5 597 947	35%	15 919 299	19,6%	-84 916	-0,5%
Transport	3 209 247	57%	2 373 370	43%	5 582 617	6,9%	-154 407	-2,7%
Services	17 856 427	47%	20 517 181	53%	38 373 608	47,2%	-884 411	-2,3%
Total général	45 878 867	56%	35 492 180	44%	81 371 047	100,0%	-1 637 778	-2,0%

Source : DGFip, traitements Audiar.

* En euros courants et à périmètre constant.

L'ensemble des secteurs ont été touché par la baisse de la CET en 2014.

Ainsi, la CFE étant assise sur les valeurs locatives passibles de la taxe foncière, les activités nécessitant des locaux spécifiques, de taille importante contribuent davantage. Il s'agit principalement de l'industrie qui génère plus du quart de la CFE de Rennes Métropole, même si ces activités bénéficient d'une réduction de 30 % de leur bases foncières, mais aussi du secteur des transports. Le commerce de gros et de détail est également bien représenté avec 22 % du produit de CFE. A l'inverse, le secteur des services malgré le nombre important d'établissements assujettis (60 % des assujettis), ne représente qu'à peine 40 % du produit de CFE.

En revanche, pour la CVAE le secteur des services et, dans une moindre mesure, la construction sont surreprésentés.

Parmi les 21 secteurs d'activité analysés, seuls 8 ont vu leur Contribution économique territoriale (CET) progresser en 2014. Il s'agit principalement dans l'industrie : de l'industrie agroalimentaire (+ 12 % par rapport à 2013), de la production et de la distribution d'électricité (+ 12 %).

Quant aux services, les plus fortes croissances ont été enregistrées dans la santé-action sociale (+ 7 %), l'information et communication (+ 2 %). En revanche, la CET des activités financières et d'assurance a diminué de 11 % en 2014.

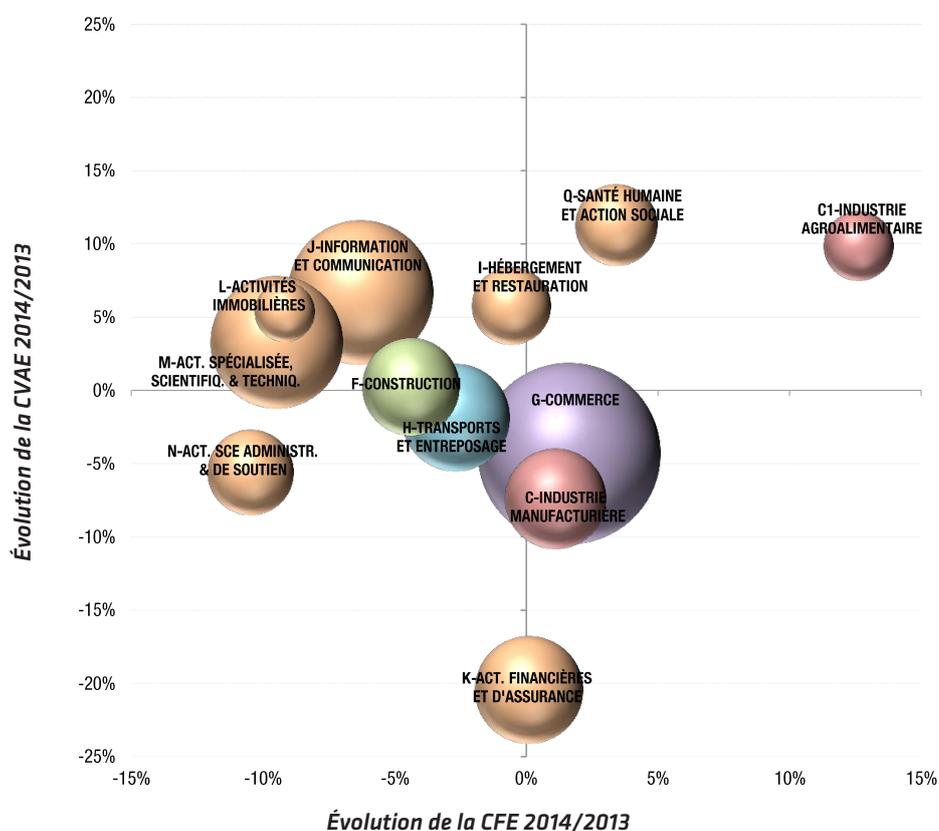
RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DES SECTEURS D'ACTIVITÉS EN 2014 SUR LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE

Secteur d'activités	Répartition		CET		Évolution* NN-1	
	CFE	CVAE	Montant	%	Montant	%
G - COMMERCE	65%	35%	15 919 299	19,6%	-84 916	-1%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	30%	70%	10 091 106	12,4%	223 653	2%
M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	50%	50%	8 407 276	10,3%	-371 259	-4%
C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	88%	12%	7 256 411	8,9%	-491 054	-6%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	57%	43%	5 582 617	6,9%	-154 407	-3%
K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	47%	53%	5 565 503	6,8%	-708 261	-11%
C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	63%	37%	4 848 656	6,0%	-113 969	-2%
F - CONSTRUCTION	41%	59%	4 541 256	5,6%	-135 657	-3%
N - ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	33%	67%	3 497 495	4,3%	-247 251	-7%
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	60%	40%	3 164 243	3,9%	198 166	7%
I - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	67%	33%	2 936 101	3,6%	44 350	2%
C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	67%	33%	2 334 313	2,9%	241 005	12%
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	55%	45%	1 684 089	2,1%	-64 204	-4%
S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	59%	41%	1 608 805	2,0%	59 105	4%
D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	52%	48%	1 254 021	1,5%	131 142	12%
E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	76%	24%	928 147	1,1%	-34 278	-4%
R - ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	83%	17%	710 458	0,9%	25 473	4%
P - ENSEIGNEMENT	67%	33%	691 904	0,9%	-25 885	-4%
Z - AUTRES	93%	7%	245 190	0,3%	-118 493	-33%
A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	51%	49%	63 989	0,1%	11 121	21%
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	59%	41%	23 540	0,0%	-3 861	-14%
O-ADMINISTRATION PUBLIQUE	79%	21%	16 628	0,0%	-18 298	-52%
Total général	56%	44%	81 371 047	100,0%	-1 637 778	-2%

Source : DGFip, traitements Audiar.

* En euros courants et à périmètre constant.

Le commerce de gros et de détail est le premier secteur contributeur à la CET de Rennes Métropole avec plus de 19,5 %, suivi ensuite par le secteur de l'information et communication (12,4 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10,3 %).

ÉVOLUTION DE LA CFE ET DE LA CVAE ENTRE 2013 ET 2014 ET POIDS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ


Source : DGFip, traitements Audiar.

L'industrie agro-alimentaire et le secteur de la santé action sociale, sont les 2 activités qui enregistrent en 2014 une progression à la fois de la CVAE et de la CFE.

55 % DE LA CET EST GÉNÉRÉE PAR DES ÉTABLISSEMENTS IMPLANTÉS À RENNES ET CESSON-SÉVIGNÉ

Les entreprises implantées à Rennes génèrent plus de 41 % de la CET de Rennes Métropole suivies ensuite par celles de Cesson-Sévigné (14 %).

RÉPARTITION DE LA CET 2014 EN FONCTION DE LA COMMUNE D'IMPLANTATION

Communes d'implantation	Répartition		CET 2014		Évolution* NN-1	
	CFE	CVAE	Montant	%	Montant	%
RENNES	54%	46%	33 735 186	41,5%	-1 808 863	-5,1%
CESSON-SÉVIGNÉ	43%	57%	11 397 383	14,0%	99 703	0,9%
CHARTRES-DE-BRETAGNE	88%	12%	6 707 999	8,2%	-473 075	-6,6%
SAINT-GRÉGOIRE	53%	47%	4 381 292	5,4%	-158 250	-3,5%
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	55%	45%	4 319 946	5,3%	439 731	11,3%
BRUZ	55%	45%	2 418 170	3,0%	-15 159	-0,6%
VERN-SUR-SEICHE	53%	47%	2 321 033	2,9%	-72 591	-3,0%
LE RHEU	61%	39%	2 242 608	2,8%	153 558	7,4%
CHANTEPIE	56%	44%	2 212 502	2,7%	-90 561	-3,9%
PACÉ	52%	48%	1 838 779	2,3%	38 870	2,2%
BETTON	66%	34%	934 701	1,1%	53 592	6,1%
L'HERMITAGE	61%	39%	923 538	1,1%	28 158	3,1%
NOYAL-CHATILLON /SEICHE	60%	40%	792 734	1,0%	-1 427	-0,2%
VEZIN-LE-COQUET	64%	36%	724 558	0,9%	-62 823	-8,0%
MONTGERMONT	42%	58%	716 991	0,9%	-122 524	-14,6%
MORDELLES	55%	45%	705 957	0,9%	-20 275	-2,8%
LAILLÉ	75%	25%	612 129	0,8%	28 767	4,9%
ACIGNÉ	57%	43%	589 794	0,7%	19 893	3,5%
BRÉCÉ	60%	40%	551 860	0,7%	13 769	2,6%
SAINT-GILLES	58%	42%	452 511	0,6%	36 259	8,7%
BOURGBARRÉ	49%	51%	442 321	0,5%	-840	-0,2%
LA CHAPELLE-DES-FGTZ	60%	40%	356 682	0,4%	-64 335	-15,3%
THORIGNÉ-FOUILLARD	62%	38%	343 437	0,4%	19 355	6,0%
ORGÈRES	60%	40%	269 480	0,3%	8 020	3,1%
BÉCHEREL	79%	21%	171 303	0,2%		
CHAVAGNE	52%	48%	154 951	0,2%	-14 630	-8,6%
NOUVOITOU	67%	33%	143 765	0,2%	380	0,3%
CORPS-NUDS	61%	39%	143 681	0,2%	3 493	2,5%
PONT-PÉAN	56%	44%	142 707	0,2%	11 677	8,9%
ROMILLÉ	58%	42%	142 277	0,2%		
GÉVEZÉ	68%	32%	113 264	0,1%	-10 463	-8,5%
SAINT-ARMEL	48%	52%	89 076	0,1%	-13 608	-13,3%
SAINT-ERBLON	69%	31%	65 738	0,1%	-2 003	-3,0%
CHEVAIGNÉ	68%	32%	43 855	0,1%	4 325	10,9%
CINTRÉ	75%	25%	29 378	0,0%	-466	-1,6%
PARTHENAY-DE-BRETAGNE	63%	37%	27 799	0,0%	-1 776	-6,0%
LA CHAPELLE-THOUARAUULT	86%	14%	24 473	0,0%	-2 129	-8,0%
ST-SULPICE-LA-FORÊT	83%	17%	23 245	0,0%	-5 474	-19,1%
LA CHAPELLE-CHAUSSÉE	77%	23%	15 420	0,0%		
LE VERGER	78%	22%	15 411	0,0%	-12 417	-44,6%
MINIAC-SOUS-BÉCHEREL	61%	39%	13 981	0,0%		
LANGAN	63%	37%	11 495	0,0%		
CLAYES	64%	36%	7 637	0,0%	1 885	32,8%
	56%	44%	81 371 047	100,0%	-1 992 254	-2,4%

Source : DGFiP, traitements Audiar.

* en euros courants

157 MILLIONS D'EUROS DE CET PAYÉS PAR LES ENTREPRISES DE RENNES MÉTROPOLE

La CET perçue, sur le territoire de Rennes Métropole, par les collectivités en 2014 s'élève à 180 millions d'euros : 45,2 % pour Rennes Métropole, 36,1 % pour le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et 18,6 % pour la Région Bretagne.

Sur les 180 millions d'euros perçus par les collectivités, 29,7 millions (soit 16,5 %), chiffre en hausse, sont versés par l'État au titre des dégrèvements de la CVAE et 150 millions d'euros sont versés par les entreprises. La CET versée par les entreprises du territoire est issue pour 69 % de la CVAE et pour 31% de la CFE.

Les entreprises versent également, dans le cadre de la CFE, une taxe spéciale d'équipement au profit de l'établissement public foncier d'un montant de 1,3 millions d'euros et une taxe pour frais de chambres consulaires d'un montant de 5,7 millions d'euros. Le montant global payé par les entreprises du territoire s'élève donc à 157,2 millions d'euros, chiffre en baisse de 4,1%.

Cependant, les entreprises contribuables voient plafonner leur CET à 3 % de leur valeur ajoutée, plafonnement qui donne lieu à un dégrèvement supplémentaire pris en charge par l'État et, subsidiairement, par les EPCI à fiscalité propre lorsqu'il résulte d'une hausse du taux de CFE.

RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE 2014 DES ÉTABLISSEMENTS DE RENNES MÉTROPOLE

En millions d'euros	CFE	CVA	CET versée aux collectivités		Dégrèvement CVAE pris en charge par l'État	CET perçue par les collectivités	
	Établissements		Valeur	%		Valeur	%
Rennes Métropole	45,9	27,6	73,5	48,9%	7,9	81,4	45,2%
Conseil Départemental 35	-	*50,6	50,6	33,7%	*14,4	65,0	36,1%
Région Bretagne	-	*26,1	26,1	17,3%	*7,4	33,5	18,6%
Sous-total	45,9	104,3	150,2	100,0%	29,7	179,9	100,0%
<i>Part</i>	31%	69%					
Taxe spéciale d'équipement au profit de l'Etab. Public Foncier	1,3						
Cotisation CCI et Chambre des Métiers	5,7						
Total payé par Établissements de RM (hors frais de gestion)			157,2				

Source : DGFip, traitements Audiar.

* Estimation Audiar.

**LA LISTE DES 50 PRINCIPALES ENTREPRISES CONTRIBUTRICES À LA CET
(CLASSÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS)**

Entreprises		Secteur d'activités (21 postes)	Répartition de la CET	
			CFE	CVAE
SNC	SOCIETE LAITIERE DE L'HERMITAGE	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	60%	40%
SASU	SVELTIC	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	82%	18%
SAS	ETABLISSEMENTS JEAN BRIENT	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	74%	26%
SAS	MAITRE JACQUES NOUVELLE	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	72%	28%
SNC	PEUGEOT CITROEN RENNES	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	98%	2%
SASU	COOPER-STANDARD FRANCE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	71%	29%
SA	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	30%	70%
SASU	MAILLEUX	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	56%	44%
SA	STMICROELECTRONICS	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	91%	9%
SASU	THOMSON VIDEO NETWORKS	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	65%	35%
SA	SOGITEC INDUSTRIES	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	38%	62%
SASU	CIMENT RENFORCES INDUSTRIE	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	85%	15%
SA	ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION	D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	75%	25%
SA	GAZ RESEAU DISTRIBUTION	D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	3%	97%
SCA	VEOLIA EAU – COMPAGNIE	E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	94%	6%
SAS	LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES	G - COMMERCE	87%	13%
SA	LEROY MERLIN France	G - COMMERCE	69%	31%
SAS	CARREFOUR HYPERMARCHES	G - COMMERCE	74%	26%
SNC	MEUBLES IKEA France	G - COMMERCE	75%	25%
SAS	CSF France	G - COMMERCE	59%	41%
SAS	RENOUEST	G - COMMERCE	67%	33%
SASU	DECATHLON France	G - COMMERCE	78%	22%
SAS	CORA	G - COMMERCE	76%	24%
SAS	DISTRIBUTION CASINO France	G - COMMERCE	78%	22%
SAS	SODIRENNES TPLM	G - COMMERCE	81%	19%
ET P	SOC NAT DES CHEMINS DE FER (SNCF)	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	52%	48%
STE	KEOLIS RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	100%	0%
SAS	STE D'EXPLOITATION DES AEROPORTS DE RENNES ET DINARD	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	100%	0%
SA	GEFCO SA	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	85%	15%
STEP	SEP KEOLIS - STUR RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	0%	100%
SA	FRANCE TELECOM	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	28%	72%
SA	EQUANT FRANCE SA	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	22%	78%
SA	SOCIETE FRANCAISE DU RADIAN (SFR)	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	11%	89%
SAS	CANAL DISTRIBUTION	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	0%	100%
SAS	CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICE	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	33%	67%
SAS	TDF	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	82%	18%
SAS	OBERTHUR FIDUCIAIRE SAS	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	28%	72%
SA	ORANGE France	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	0%	100%
SAS	ITETLABS	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	29%	71%
SA	FRANCE TELEVISIONS	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	36%	64%
SAS	ATOS INTEGRATION	J - INFORMATION ET COMMUNICATION	31%	69%
COOP	CRCAM ILLE ET VILAINE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	33%	67%
COOP	BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	37%	63%
SA	CAISSE EPARGNE BRETAGNE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	43%	57%
SA	SOCIETE GENERALE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	49%	51%
ASS	GRUPAMA LOIRE BRETAGNE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	46%	54%
SNC	TECHNICOLOR RETD France	M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	30%	70%
SA	CENTRE HOSPITALIER PRIVE	Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	43%	57%
SEM	SOC GESTION EQUIP PUBLIC	R - ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	93%	7%
SA	STADE RENNAIS FOOTBALL	S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	42%	58%

Source : DGFiP, traitements Audiar.

Les 50 principales entreprises génèrent 32 % de la CET en 2014, 34 % de la CFE et 29 % de la CVAE.

Annexe 1

La cotisation foncière des entreprises (CFE) 2014 de Rennes Métropole

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DU MONTANT DE LEUR CONTRIBUTION À LA CFE

Montant de CFE payé par l'établissement	Nombre d'établissement		CFE 2014	
	Nombre	%	Montant	%
0 €	3 273	11,6%	0	0,0%
de 1 à 1 000 €	20 359	72,0%	8 129 116	17,7%
de 1 001 à 5 000 €	3 524	12,5%	7 433 107	16,2%
de 5001 à 10 000 €	549	1,9%	3 772 237	8,2%
de 10 001 à 25 000 €	353	1,2%	5 504 140	12,0%
de 25 001 à 50 000 €	129	0,5%	4 429 864	9,7%
de 50 001 à 100 000 €	59	0,2%	4 234 074	9,2%
de 100 001 à 500 000 €	37	0,1%	6 193 664	13,5%
plus de 500 001 €	2	0,0%	6 182 665	13,5%
Total général	28 285	100,0%	45 878 867	100,0%

Source : DGfip, traitements Audiar.

83,6 % des établissements assujettis à la CFE ont une contribution inférieure à 1 000 € par an.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS ET DE LA CFE EN 2014

Secteur d'activités (21 postes)	Nombre d'établissement		CFE 2014		CFE moyenne par établissement	Évolution CFE par rapport à 2013*
	Nombre	%	Montant	%		
G - COMMERCE	5 038	17,8%	10 321 352	22,5%	2 049	160 303 1,6%
C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	42	0,1%	6 400 373	14,0%	152 390	8 377 0,1%
M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	4 343	15,4%	4 224 993	9,2%	973	-445 794 -9,5%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	538	1,9%	3 209 247	7,0%	5 965	-88 821 -2,7%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	1 379	4,9%	3 077 306	6,7%	2 232	-205 800 -6,3%
C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	834	2,9%	3 054 481	6,7%	3 662	33 249 1,1%
K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1 473	5,2%	2 597 013	5,7%	1 763	3 284 0,1%
I - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1 341	4,7%	1 953 669	4,3%	1 457	-12 683 -0,6%
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	3 090	10,9%	1 902 938	4,1%	616	61 966 3,4%
F - CONSTRUCTION	2 319	8,2%	1 842 007	4,0%	794	-83 953 -4,4%
C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	347	1,2%	1 555 425	3,4%	4 482	174 139 12,6%
N - ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	1 343	4,7%	1 158 386	2,5%	863	-135 807 -10,5%
S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1 291	4,6%	946 787	2,1%	733	-26 168 -2,7%
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1 796	6,3%	925 263	2,0%	515	-93 731 -9,2%
E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	103	0,4%	709 016	1,5%	6 884	72 627 11,4%
D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	242	0,9%	655 887	1,4%	2 710	42 366 6,9%
R - ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	325	1,1%	590 090	1,3%	1 816	11 977 2,1%
P - ENSEIGNEMENT	703	2,5%	466 927	1,0%	664	-33 947 -6,8%
Z - AUTRES	1 673	5,9%	228 142	0,5%	136	-108 489 -32,2%
A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	57	0,2%	32 686	0,1%	573	1 344 4,3%
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	4	0,0%	13 824	0,0%	3 456	122 0,9%
O - ADMINISTRATION PUBLIQUE	4	0,0%	13 055	0,0%	3 264	-11 069 -45,9%
Total général	28 285	100,0%	45 878 867	100,0%	1 622	-676 508 -1,5%

Source : DGfip, traitements Audiar.

* En euro courant et périmètre constant c'est-à-dire hors Laillé

** non significatif

Avec seulement 42 établissements, l'industrie automobile et ses sous-traitants génèrent 14 % de la CFE. Ce secteur arrive en deuxième position derrière le commerce.

RÉPARTITION DE LA CFE PERÇUE PAR RENNES MÉTROPOLE PAR COMMUNE

Communes	Établissement		CET 2014		CFE moyenne par établ.	Évolution CFE par rapport à 2013	
	Nombre	%	Montant	%		Montant	%
RENNES	14 252	50,4%	18 380 806	40,1%	1 290	-466 152	-2%
CHARTRES-DE-BRETAGNE	372	1,3%	5 876 838	12,8%	15 798	40 603	1%
CESSON-SEIGNÉ	2 094	7,4%	4 918 377	10,7%	2 349	-645 430	-12%
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	782	2,8%	2 366 645	5,2%	3 026	86 425	4%
SAINT-GRÉGOIRE	1 563	5,5%	2 313 754	5,0%	1 480	98 286	4%
LE RHEU	536	1,9%	1 374 981	3,0%	2 565	151 423	12%
BRUZ	1 059	3,7%	1 330 040	2,9%	1 256	-25 031	-2%
CHANTEPIE	664	2,3%	1 244 717	2,7%	1 875	2 086	0%
VERN-SUR-SEICHE	627	2,2%	1 228 749	2,7%	1 960	-90 580	-7%
PACÉ	708	2,5%	952 984	2,1%	1 346	-18 894	-2%
BETTON	523	1,8%	618 882	1,3%	1 183	13 541	2%
L'HERMITAGE	188	0,7%	563 238	1,2%	2 996	-3 610	-1%
NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE	409	1,4%	478 121	1,0%	1 169	4 348	1%
VEZIN-LE-COQUET	283	1,0%	465 477	1,0%	1 645	-26 510	-5%
LAILLÉ	223	0,8%	461 834	1,0%	2 071	53 211	13%
MORDELLES	365	1,3%	387 222	0,8%	1 061	-47 340	-11%
ACIGNÉ	310	1,1%	335 032	0,7%	1 081	-2 424	-1%
BRÉCÉ	133	0,5%	332 980	0,7%	2 504	6 044	2%
MONTGERMONT	249	0,9%	301 579	0,7%	1 211	-56 296	-16%
SAINT-GILLES	231	0,8%	263 177	0,6%	1 139	33 948	15%
BOURGBARRÉ	184	0,7%	217 303	0,5%	1 181	-6 212	-3%
THORIGNÉ-FOUILLARD	361	1,3%	212 891	0,5%	590	11 694	6%
LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ	230	0,8%	212 578	0,5%	924	-1 269	-1%
ORGÈRES	194	0,7%	160 378	0,3%	827	-3 143	-2%
BÉCHEREL	80	0,3%	134 809	0,3%	1 685	134 809	
NOUVOITOU	143	0,5%	96 198	0,2%	673	-2 903	-3%
CORPS-NUDS	147	0,5%	87 379	0,2%	594	291	0%
ROMILLÉ	187	0,7%	81 854	0,2%	438	81 854	
PONT-PÉAN	151	0,5%	80 149	0,2%	531	12 439	18%
CHAVAGNE	161	0,6%	79 961	0,2%	497	-11 855	-13%
GÉVEZÉ	194	0,7%	77 193	0,2%	398	-11 861	-13%
SAINT-ERBLON	121	0,4%	45 401	0,1%	375	-2 160	-5%
SAINT-ARMEL	86	0,3%	42 781	0,1%	497	-1 334	-3%
CHEVAIGNÉ	73	0,3%	29 735	0,1%	407	877	3%
CINTRÉ	70	0,2%	22 116	0,0%	316	-3 197	-13%
LA CHAPELLE-THOUARULT	61	0,2%	21 115	0,0%	346	-899	-4%
SAINT-SULPICE-LA-FORÊT	64	0,2%	19 390	0,0%	303	-5 956	-23%
PARTHENAY-DE-BRETAGNE	51	0,2%	17 605	0,0%	345	-3 553	-17%
LE VERGER	37	0,1%	12 006	0,0%	324	-127	-1%
LA CHAPELLE-CHAUSSÉE	47	0,2%	11 916	0,0%	254	11 916	
MINIAC-SOUS-BÉCHEREL	30	0,1%	8 536	0,0%	285	8 536	
LANGAN	24	0,1%	7 277	0,0%	303	7 277	
CLAYES	18	0,1%	4 863	0,0%	270	620	15%
	28 285	100,0%	45 878 867	100,0%	1 622	-676 508	-1%

Source : DGFip, traitements Audiar.

Le poids des communes dans la CFE de Rennes Métropole est très lié à la composition du tissu économique de chacune d'elles et notamment de la présence ou pas d'industrie.

**LISTE DES 50 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CONTRIBUTEURS À LA CFE
(CLASSÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS)**

Établissements		Communes	Secteur d'activités
SASU	SVELTIC	LAILLÉ	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SNC	SOCIETE LAITIERE DE L'HERMITAGE	L'HERMITAGE	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SAS	BRIENT	MORDELLES	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SASU	MAITRE JACQUES	RENNES	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SA	BROCELIANDE - ALH	BÉCHEREL	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SA	ETS JEAN CHAPIN	VEZIN-LE-COQUET	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SNC	PEUGEOT CITROEN RENNES	CHARTRES-DE-BRETAGNE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SAS	COOPER-STANDARD FRANCE	RENNES	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SA	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES	CHARTRES-DE-BRETAGNE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SA	STMICROELECTRONICS	RENNES	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SASU	MAILLEUX	ACIGNÉ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SASU	THOMSON VIDEO NETWORKS	CESSON-SÉVIGNÉ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SASU	CIMENT RENFORCES INDUSTRIES	SAINT-GRÉGOIRE	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SAS	STMICROELECTRONICS (TOURS) SAS	RENNES	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SAS	KP1	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SA	MANITOU BF	LAILLÉ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SA	SOGITEC INDUSTRIES	BRUZ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SA	ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE E	RENNES	D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.
SAS	COMPAGNIE DE NETTOIEMENT ET TRANSPORTS	RENNES	E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION
SAS	PAPREC GRAND-OUEST	LE RHEU	E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION
SAS	LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES	LE RHEU	G - COMMERCE
SAS	MEUBLES IKEA FRANCE	PACÉ	G - COMMERCE
SAS	SOCIETE RENOUEST	RENNES	G - COMMERCE
SAS	SODIRENNES TPLM	SAINT-GRÉGOIRE	G - COMMERCE
SASU	CORA	PACÉ	G - COMMERCE
SA	LEROY MERLIN FRANCE	CHANTEPIE	G - COMMERCE
SAS	CARREFOUR HYPERMARCHES	CESSON-SÉVIGNÉ	G - COMMERCE
SAS	DISTRIBUTION CASINO FRANCE	SAINT-GRÉGOIRE	G - COMMERCE
SA	LEROY MERLIN FRANCE	BETTON	G - COMMERCE
SASU	CASTORAMA FRANCE	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	G - COMMERCE
SAS	CARREFOUR HYPERMARCHES	RENNES	G - COMMERCE
SAS	RECHAN	RENNES	G - COMMERCE
ET P	SOC NAT DES CHEMINS DEFER FRANCAIS	RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SAS	STE D'EXPLOITATION DES AEROPORTS DE RENNES	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SA	GEFCO SA	NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SAS	STEF TRANSPORT RENNES	RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
EURL	LAHAYE LOGISTIQUE	BRÉCÉ	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SAS	TDF	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGÉ (Patis Tatelin)	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGÉ (Clos Courtel)	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGÉ (François Château)	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGÉ (Chêne Germain)	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGÉ (Albert 1er)	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
COOP	CRCAM ILLE ET VILAINE	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SA	CAISSE EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE	CESSON-SÉVIGNÉ	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SAS	CANON RESEARCH CENTRE FRANCE	CESSON-SÉVIGNÉ	M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.
SA	PARC EXPO RENNES	BRUZ	N - ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN
SA	CENTRE HOSPITALIER PRIVE SAINT GREGOIRE	SAINT-GRÉGOIRE	Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

Source : DGFiP, traitements Audiar.

Annexe 2

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) 2014 de Rennes

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS ET DE LA CVAE EN FONCTION DU MONTANT DE CVAE PAYÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT

Montant de la CVAE payé par l'établissement	Nombre d'établissement		Décomposition CVAE		CVAE perçue par RM	
	Nombre	%	Payé par l'établissement	Dégrèvement	Montant	%
Négatif	267	2,3%	-350 946	227 632	-123 314	-0,3%
0 €	3 803	33,4%	0	2 241 510	2 241 510	6,3%
de 1 à 1 000 €	4 754	41,8%	994 531	3 550 577	4 545 108	12,8%
de 1 001 à 5 000 €	1 587	13,9%	3 723 501	1 251 042	4 974 543	14,0%
de 5001 à 10 000 €	417	3,7%	2 900 358	349 374	3 249 732	9,2%
de 10 001 à 25 000 €	353	3,1%	5 364 055	194 547	5 558 602	15,7%
de 25 001 à 50 000 €	119	1,0%	3 938 170	32 582	3 970 752	11,2%
de 50 001 à 100 000 €	49	0,4%	3 459 090	10 521	3 469 611	9,8%
de 100 001 à 500 000 €	32	0,3%	5 807 489	2 528	5 810 017	16,4%
plus de 500 001 €	2	0,0%	1 795 619	0	1 795 619	5,1%
Total général	11 383	100,0%	27 631 867	7 860 313	35 492 180	100,0%

Source : DGFiP, traitements Audiar.

34 établissements ont une cotisation à la CVAE supérieure à 100 000 €, concentrant ainsi plus de 21 % de la CVAE perçue par Rennes Métropole en 2014.

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS (21 POSTES)

Secteur d'activités	Établissements assujettis		CVAE payée par		CVAE perçue par RM		Évolution CFE par rapport à 2013*	
	Nombre	%	Établissement	État	Montant	%	Volume	%
J - INFORMATION ET COMMUNICATION	605	5%	96%	4%	7 013 800	19,8%	439 380	6,7%
G - COMMERCE	2 687	24%	77%	23%	5 597 947	15,8%	-251 650	-4,3%
M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.	1 471	13%	61%	39%	4 182 283	11,8%	134 008	3,3%
K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	709	6%	93%	7%	2 968 490	8,4%	-759 625	-20,4%
F - CONSTRUCTION	1 105	10%	68%	32%	2 699 249	7,6%	6 856	0,3%
H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	275	2%	92%	8%	2 368 144	6,7%	-43 108	-1,8%
N - ACTIVITÉS DE SCE ADMINISTR. & DE SOUTIEN	897	8%	78%	22%	2 339 109	6,6%	-139 600	-5,6%
C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	439	4%	80%	20%	1 794 175	5,1%	-143 964	-7,4%
Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	734	6%	45%	55%	1 261 305	3,6%	128 152	11,3%
I - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	762	7%	38%	62%	982 432	2,8%	53 937	5,8%
C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT	44	0%	97%	3%	856 038	2,4%	-567 370	-39,9%
C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	255	2%	75%	25%	778 888	2,2%	70 236	9,9%
L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	617	5%	39%	61%	758 826	2,1%	39 031	5,4%
S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	284	2%	72%	28%	662 018	1,9%	85 273	14,8%
D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.	131	1%	95%	5%	603 360	1,7%	75 574	14,3%
P - ENSEIGNEMENT	171	2%	35%	65%	224 977	0,6%	7 309	3,4%
E - GESTION EAU, DÉCHETS & DÉPOLLUTION	75	1%	88%	12%	219 131	0,6%	-106 905	-32,8%
R - ARTS, SPECTACLES & ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	74	1%	47%	53%	120 368	0,3%	13 496	12,6%
A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	24	0%	30%	70%	31 303	0,1%	10 120	47,8%
Z- AUTRES	18	0%	2%	98%	17 048	0,0%	-1 208	-6,6%
B - INDUSTRIES EXTRACTIVES	4	0%	90%	10%	9 716	0,0%	-3 983	-29,1%
O-ADMINISTRATION PUBLIQUE	2	0%	-53%	153%	3 573	0,0%	-7 229	-66,9%
Total général	11 383	100%	78%	22%	35 492 180	100,0%	-961 270	-2,6%

Source : DGFiP, traitements Audiar.

* En euro courant et à périmètre constant

Avec 605 établissements, le secteur de l'information et de la communication est le premier secteur contributeur avec plus de 7 millions d'euros de CVAE en 2014 soit près de 20 % du montant perçu par Rennes Métropole. Ce chiffre est en hausse de 6,7 % par rapport à 2013. La CVAE des activités financières et d'assurance a baissé de 20 % en 2014, celle de l'industrie automobile et ses sous-traitants de 40 %.

RÉPARTITION DE LA CVAE PERÇUE EN FONCTION DE LA COMMUNE D'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS

Secteur d'activités	Établissements assujettis		CVAE payé par		CVAE perçue par RM		Évolution* par rapport à 2013	
	Nombre	%	Établ.	État	Montant	%	Volume	%
RENNES	5 095	44,8%	76%	24%	15 354 380	43,3%	-1 342 711	-8,0%
CESSON-SÉVIGNÉ	1 169	10,3%	89%	11%	6 479 006	18,3%	745 133	13,0%
SAINT-GRÉGOIRE	819	7,2%	70%	30%	2 067 538	5,8%	-256 536	-11,0%
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	371	3,3%	89%	11%	1 953 301	5,5%	353 306	22,1%
VERN-SUR-SEICHE	335	2,9%	80%	20%	1 092 284	3,1%	17 989	1,7%
BRUZ	455	4,0%	69%	31%	1 088 130	3,1%	9 872	0,9%
CHANTEPIE	309	2,7%	85%	15%	967 785	2,7%	-92 647	-8,7%
PACÉ	344	3,0%	72%	28%	885 795	2,5%	57 764	7,0%
LE RHEU	256	2,2%	78%	22%	867 627	2,4%	2 135	0,2%
CHARTRES-DE-BRETAGNE	158	1,4%	90%	10%	831 161	2,3%	-513 678	-38,2%
MONTGERMONT	133	1,2%	78%	22%	415 412	1,2%	-66 228	-13,8%
L'HERMITAGE	105	0,9%	84%	16%	360 300	1,0%	31 768	9,7%
MORDELLES	154	1,4%	78%	22%	318 735	0,9%	27 065	9,3%
BETTON	181	1,6%	64%	36%	315 819	0,9%	40 051	14,5%
NOYAL-CHATILLON /SEICHE	175	1,5%	59%	41%	314 613	0,9%	-5 775	-1,8%
VEZIN-LE-COQUET	150	1,3%	60%	40%	259 081	0,7%	-36 313	-12,3%
ACIGNÉ	108	0,9%	74%	26%	254 762	0,7%	22 317	9,6%
BOURGBARRÉ	62	0,5%	79%	21%	225 018	0,6%	5 372	2,4%
BRÉCÉ	64	0,6%	77%	23%	218 880	0,6%	7 725	3,7%
SAINT-GILLES	99	0,9%	59%	41%	189 334	0,5%	2 311	1,2%
LAILLÉ	75	0,7%	72%	28%	150 295	0,4%	-24 444	-14,0%
LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ	84	0,7%	53%	47%	144 104	0,4%	-63 066	-30,4%
THORIGNÉ-FOUILLARD	118	1,0%	40%	60%	130 546	0,4%	7 661	6,2%
ORGÈRES	70	0,6%	58%	42%	109 102	0,3%	11 163	11,4%
CHAVAGNE	54	0,5%	50%	50%	74 990	0,2%	-2 775	-3,6%
PONT-PÉAN	36	0,3%	65%	35%	62 558	0,2%	-762	-1,2%
ROMILLÉ	56	0,5%	50%	50%	60 423	0,2%		
CORPS-NUDS	48	0,4%	41%	59%	56 302	0,2%	3 202	6,0%
NOUVOITOU	40	0,4%	25%	75%	47 567	0,1%	3 283	7,4%
SAINT-ARMEL	40	0,4%	56%	44%	46 295	0,1%	-12 274	-21,0%
BÉCHEREL	18	0,2%	75%	25%	36 494	0,1%		
GÉVEZÉ	48	0,4%	36%	64%	36 071	0,1%	1 398	4,0%
SAINT-ERBLON	34	0,3%	6%	94%	20 337	0,1%	157	0,8%
CHEVAIGNÉ	22	0,2%	26%	74%	14 120	0,0%	3 448	32,3%
PARTHENAY-DE-BRETAGNE	14	0,1%	11%	89%	10 194	0,0%	1 777	21,1%
CINTRÉ	14	0,1%	13%	87%	7 262	0,0%	2 731	60,3%
MINIAC-SOUS-BÉCHEREL	11	0,1%	2%	98%	5 445	0,0%		
LANGAN	10	0,1%	1%	99%	4 218	0,0%		
ST-SULPICE-LA-FORÊT	11	0,1%	5%	95%	3 855	0,0%	482	14,3%
LA CHAPELLE-CHAUSSÉE	11	0,1%	21%	79%	3 504	0,0%		
LE VERGER	9	0,1%	6%	94%	3 405	0,0%	-12 290	-78,3%
LA CHAPELLE-THOUARULT	13	0,1%	11%	89%	3 358	0,0%	-1 230	-26,8%
CLAYES	5	0,0%	3%	97%	2 774	0,0%	1 265	83,8%
	11 383	100%	78%	22%	35 492 180	100%	-961 270	-2,6%

Source : DGfip, traitements Audiar.

61,6 % de la CVAE perçue par Rennes Métropole est générée par les établissements implantés à Rennes et Cesson-Sévi-

**LISTE DES 50 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CONTRIBUABLES À LA CVAE EN 2014
(CLASSÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS)**

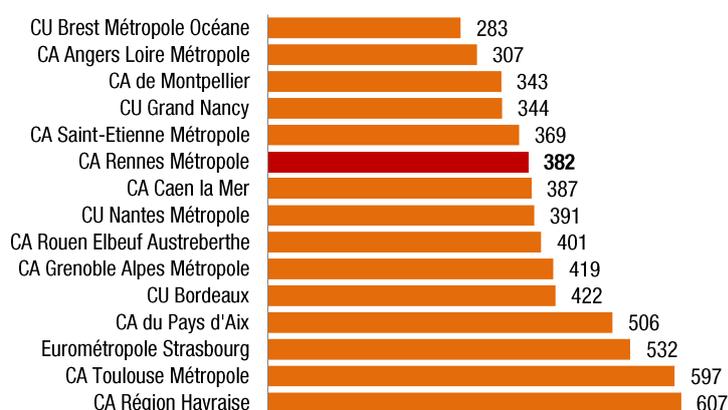
Établissements		Communes	Secteur d'activités
SNC	SOCIETE LAITIERE DE L'HERMITAGE	L'HERMITAGE	C1 - INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SA	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	CHARTRES-DE-BRETAGNE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SAS	COOPER-STANDARD FRANCE	RENNES	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SNC	SNC PEUGEOT CITROEN RENNES	CHARTRES-DE-BRETAGNE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SA	SA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE	CHARTRES-DE-BRETAGNE	C2-INDUSTRIE AUTO ET SOUS TRAITANT
SA	SA SOGITEC INDUSTRIES	BRUZ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SASU	MAILLEUX	ACIGNÉ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SASU	THOMSON VIDEO NETWORKS	CESSON-SÉVIGNÉ	C3 - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
SA	SA GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	RENNES	D - PRDN & DISTR. ÉLEC. GAZ VAP. & AIR COND.
SAS	RENOUEST	RENNES	G - COMMERCE ; RÉPAR. AUTOMOBILE & MOTOCYCLE
ET P	SOC NAT DES CHEMINS DE FER	RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
STEP	SEP KEOLIS - STUR RENNES	RENNES	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SA	BRITAIR	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SNC	UNITED PARCEL SERVICE FRANCE	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
SA	FRANCE TELECOM	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	CANAL DISTRIBUTION	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SOCIETE FRANCAISE DU RADIAN	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	EQUANT FRANCE SA	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ORANGE FRANCE	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	OBERTHUR FIDUCIAIRE	CHANTEPIE	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SA FRANCE TELECOM - Patis Tatin	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SA FRANCE TELECOM - Albert 1er	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SA FRANCE TELECOM - Chêne Germain	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SA FRANCE TELECOM - François Château	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICE	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	FRANCE TELEVISIONS	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	ASTELLIA	VERN-SUR-SEICHE	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	FRANCE TELECOM - Gal Georges Patton	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICE	CESSON-SEVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE	CESSON-SEVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SAS	ITETLABS	RENNES	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	FRANCE TELECOM	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	FRANCE TELECOM - touche Lambert	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	EQUANT FRANCE SA	CESSON-SÉVIGNÉ	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
SA	SOPRA GROUP	SAINT-GRÉGOIRE	J - INFORMATION ET COMMUNICATION
COOP	CRCAM ILLE ET VILAINE	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SA	CAISSE EPARGNE BRETAGNE	CESSON-SÉVIGNÉ	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
COOP	CRCAM ILLE ET VILAINE	ST-JACQUES-DE-LA-LANDE	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SA	ALLIANZ I A R D	RENNES	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
COOP	BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	RENNES	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
COOP	BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	MONTGERMONT	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SA	AVANSSUR	MONTGERMONT	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SA	ARKEA BANQUE ENTREPRISES	RENNES	K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE
SNC	TECHNICOLOR RETD FRANCE	CESSON-SÉVIGNÉ	M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.
SAS	SAMSIK	CESSON-SÉVIGNÉ	M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.
SA	PAGESJAUNES	RENNES	M - ACT. SPÉCIALISÉE, SCIENTIFIQ. & TECHNIQ.
SA	CENTRE HOSPITALIER PRIVE	SAINT-GRÉGOIRE	Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE
SA	HOPITAL PRIVE SEVIGNE	CESSON-SÉVIGNÉ	Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE
STE	WIPRO LIMITED	RENNES	S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES
SA	STADE RENNAIS FOOTBALL CL	RENNES	S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES

Source : DGFip, traitements Audiar.

La CET de Rennes Métropole comparée à d'autres EPCI

En 2014, les bases nettes de CFE de Rennes Métropole s'élèvent à 382 € par habitant, soit dans la moyenne basse du panel, au même niveau que Saint-Etienne Métropole et Caen la Mer. Quatre EPCI se distinguent par un niveau élevé, plus de 500 €/hab : CA Région Havraise, CA Toulouse Métropole, Eurométropole Strasbourg et CA du Pays d'Aix. L'écart entre EPCI se réduit par rapport à la taxe professionnelle en 2009, à un écart de 1 à 2,1 pour la CFE en 2014. Comme dans tous les EPCI, le taux de CFE voté par Rennes Métropole en 2014 est resté stable à 28,28 %, soit dans la moyenne du panel. Le produit de CFE et de CVAE par habitant de Rennes Métropole est passé de 200 €/hab en 2013 à 191 €/hab en 2014. Seuls 3 groupements ont enregistré une hausse de ce produit : CA Toulouse Métropole, CA Région Havraise et CA Saint-Etienne Métropole. Les plus fortes fluctuations ont été observées à Eurométropole Strasbourg avec une perte de 42€/hab et à CA Angers Loire Métropole avec une perte de 15 €/hab.

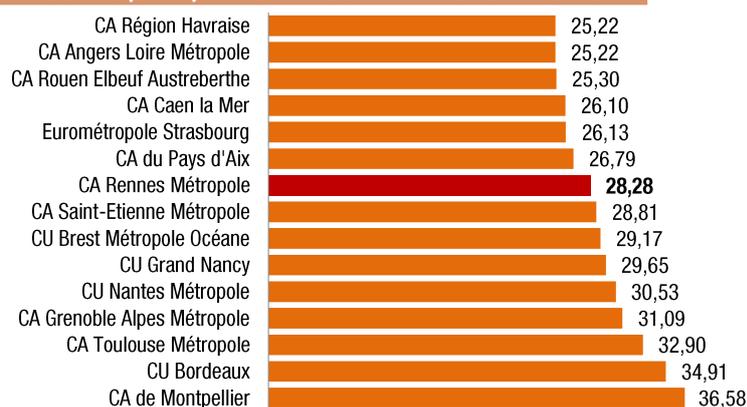
BASES NETTES DE CFE PAR HABITANT EN 2014



Source : DGFip.

Niveau de bases nettes de CFE par habitant dans la moyenne basse du panel pour Rennes Métropole avec 382 €/hab.

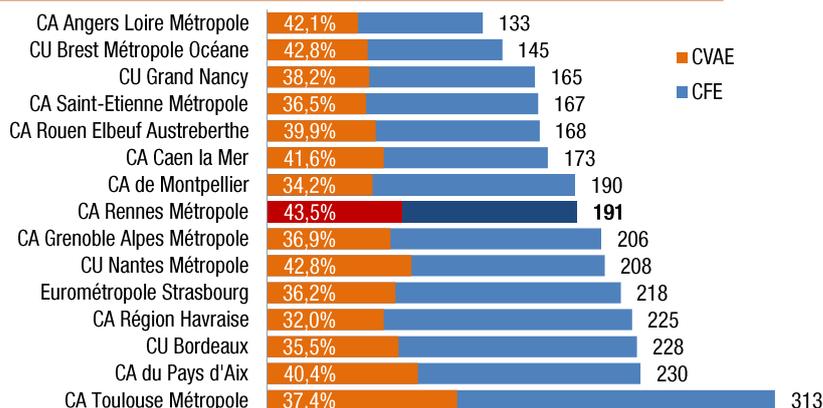
TAUX DE CFE (EN %) VOTÉ PAR LES GROUPEMENTS EN 2014



Source : DGFip.

Les taux de CFE dans les principaux groupements restent inchangés en 2014 par rapport à l'année précédente. Seule la CA Grenoble Alpes Métropole voit son taux de CFE passé de 31,57% en 2013 à 31,09% en 2014 suite à la fusion des 3 communautés Grenoble Alpes Métropole / Balcons Sud de Chartreuse / Sud Grenoblois.

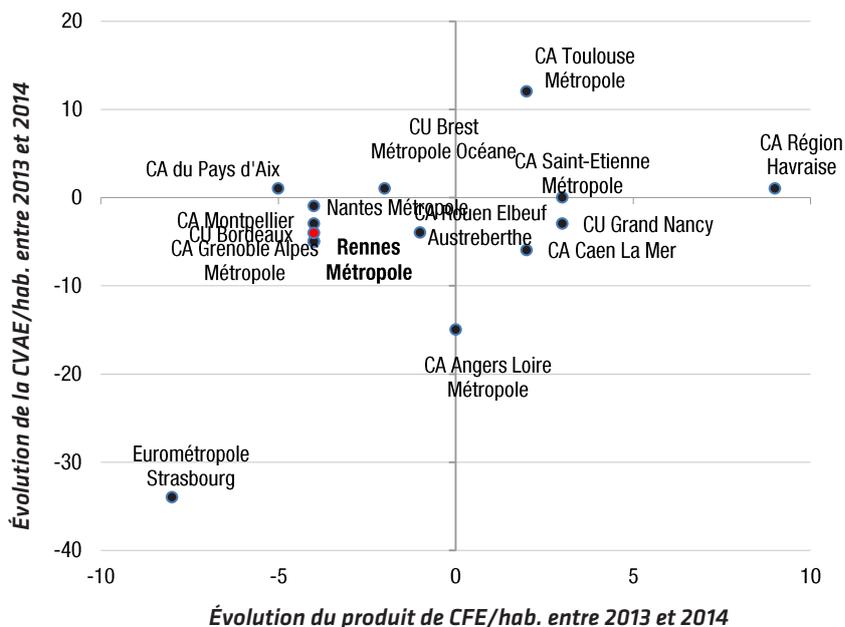
PRODUIT PAR HABITANT DE CFE ET DE CVAE ET POIDS DE LA CVAE



Source : DGFip.

43,5 % du produit de CFE et de CVAE est issu de la CVAE, soit un niveau relativement élevé par rapport aux autres EPCI du panel.

ÉVOLUTION DES PRODUITS DE CFE ET DE CVAE PAR HABITANT ENTRE 2013 ET 2014



Source : DGFip.

La CVAE/hab n'a progressé entre 2013 et 2014 que dans 4 groupements : CA Toulouse Métropole, CA du Pays d'Aix, CU Brest Métropole Océane et CA Région Havraise.